

# Les tanneurs namurois face à la pollution chimique

Par la Société royale  
Sambre et Meuse  
[www.sambreetmeuse.be](http://www.sambreetmeuse.be)

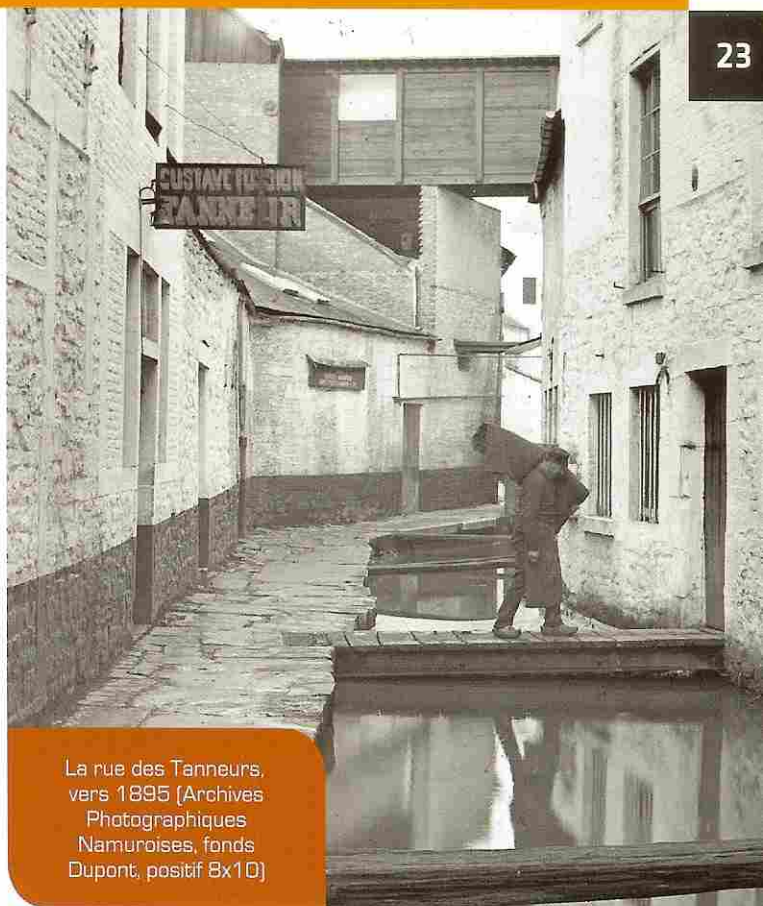
La pollution des rivières était déjà un problème majeur au siècle du Progrès. Illustration avec ce conflit qui opposa les tanneurs namurois à une grosse industrie locale...

EN mai 1858, les tanneurs namurois adressent une pétition collective au gouverneur de la province. Depuis plusieurs années, ils constatent une forte altération des eaux du Houyoux, ce petit affluent de la Meuse le long duquel sont installées les principales tanneries de la ville. Pour une raison mystérieuse, l'eau abîme l'épiderme des peaux animales. À l'issue des périodes de trempage, celui-ci se couvre de taches noires et rigides qui endommagent certaines pièces dans toute leur épaisseur. Les peaux, par ailleurs, se resserrent davantage, se racornissent et n'atteignent plus l'épaisseur habituelle. La qualité des cuirs s'en trouve durement touchée, au point, disent les tanneurs, que la tannerie namuroise devient impossible. À la longue, l'eau altérée affecte aussi les ouvriers : l'état de leurs mains abîmées par l'eau, déchaussées profondément, les rend presque impropres à la manipulation des peaux.

En cherchant la cause du mal, les tanneurs se sont aperçus que l'altération ne frappait l'eau qu'à certaines heures de la journée. L'ondée malfaisante, comme ils l'appellent, est invisible, mais il suffit de verser un peu de jus d'écorce dans l'eau pour en déceler la présence : l'eau corrompue réagit instantanément et vire au noir. Leurs soupçons, expliquent-ils au gouverneur, portent sur la fabrique de produits chimiques de Risles. Située sur la commune de Saint-Marc, l'usine produisait de la soude et de l'acide sulfurique. Elle était établie le long du ruisseau de Frizet, affluent du Houyoux.

Deux jours plus tard, le gouverneur charge la Commission médicale provinciale d'éclairer la situation d'un rapport détaillé. Sur instruction du ministre de l'Intérieur, il demande expressément que l'on procède à une analyse des eaux du Houyoux. Après une enquête de six semaines, le docteur François Cambrelin, président de la Commission, remet son rapport au gouverneur. Il conclut que les accusations des tanneurs sont fondées. La liste des pollutions provoquées par l'usine chimique est longue : les eaux du ruisseau sont chargées, entre autres, d'acide chlorhydrique, d'acide sulfurique et de chlorure de fer, dans des quantités susceptibles de nuire notablement au travail des peaux. Si la pollution n'est qu'intermittente, explique Cambrelin, c'est que l'usine de Risles accumule ses eaux acides dans un bassin dont on ouvre les vannes à intervalle régulier.

Précisons que ce type de pollution n'est pas rare à l'époque. Les rivières servent alors d'exutoire à l'ensemble de l'industrie, notamment pour des raisons... sani-



La rue des Tanneurs, vers 1895 (Archives Photographiques Namuroises, fonds Dupont, positif 8x10)

taires : les hygiénistes jugent que la dilution et la mise en mouvement des substances polluantes est un bon moyen d'assainissement. Dans toute l'Europe, les cours d'eau sont massivement pollués et il faudra attendre la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour qu'un mouvement de protection des milieux aquatiques ne vienne améliorer quelque peu la situation.

À cet égard, d'ailleurs, la solution qui met fin au conflit entre les tanneurs et l'usine chimique de Risles est emblématique. Mandaté par le gouverneur pour trouver un moyen technique qui permettrait à l'usine de ne plus déverser ses effluents, le chimiste liégeois Joseph Chadelon admet ne pas trouver de solution au problème. Car les déchets liquides de l'usine sont en fait le produit de la condensation de vapeurs hau-

tement corrosives. Autrement dit, réduire la pollution liquide reviendrait à provoquer une pollution atmosphérique ravageuse pour les cultures environnant l'usine. Chadelon propose donc une solution "palliative", qui sera approuvée par les deux parties : la direction de la fabrique devra construire des réservoirs supplémentaires pour accueillir ses eaux acides, afin de limiter le nombre de déversements. Les volumes d'eau polluée ne pourront être lâchés dans le ruisseau de Frizet qu'à un moment qui aura été déterminé de concert avec les tanneurs. Prévenus de l'arrivée de l'ondée malfaisante, ceux-ci auront eu le temps de mettre leurs peaux à l'abri et de fermer l'entrée des cuves. Si les tanneurs voient ainsi des jours meilleurs s'annoncer, la pollution chimique du Houyoux, elle, persiste...



L'usine chimique de Risles (carte postale sans date)